

Compte rendu du Conseil Départemental de Formation

Mardi 18 septembre 2012



L'ordre du jour du CDF :

- Bilan 2011-2012 et projection de la formation continue pour 2012-2013
- Bilan de la formation des PES 2011-2012 et projection pour l'année 2012-2013

1. Bilan de la formation continue de l'année 2011_2012 :

La formation 2011-2012 a été réduite à son minimum. Il y avait pour assurer la formation continue 41 équivalent temps plein (ETP) pour la formation continue (FC) dont 2 collègues en congés maternité et 2 collègues en arrêt maladie. Pour l'ASH : 9 ETP dont 1 congé maternité et un arrêt maladie. Le potentiel de journée stagiaire était de 5328 pour 2011-2012 hors ASH. L'ensemble des actions de formation aurait touché 15% des collègues de l'Oise, soit près de 750 collègues. Toutes les formations ont eu lieu malgré un contexte tendu au niveau du remplacement.

Les actions de formation :

- Formation des directeurs : 128 collègues.
- Formation des Titulaires première année (8 groupes dont un « renouvellement de stage »)
- Formation « continuité de parcours » : liaison CM2-6^{ème}
- Formation des formateurs
- Formation qualifiantes : CAPA-SH
- Formation CAFIPEMF(16 stagiaires le mercredi matin)
- Formation des PES : 316 heures par PES.

Au total, c'est 6577 journée stagiaires qui ont été utilisées. *Et en début d'année, les brigades « formation continue » ont déchargé les directeurs de 1 à 3 classes pendant deux journées.*

2. Perspectives de formation continue pour 2012-2013 :

Le plan de formation se déclinera en priorités nationales, académiques et départementales. L'ensemble des formations proposées sera publié sur le site internet de l'ia60. *Le plan de formation académique et la circulaire sont disponibles sur le site internet du SNUipp 60.* Le potentiel de formation est de 8560 journées stagiaires : 56 % est utilisé pour la formation initiale des PES 2012. Les formations sont répertoriées en 10 « thèmes » :

- Premiers apprentissages en maternelle
- Maîtrise de la langue, lecture et prévention de l'illettrisme
- Aide et soutien à la réussite des élèves grâce à la nouvelle organisation de l'école et aux nouveaux dispositifs
- Evaluation des compétences du socle commun à l'école primaire
- Développement de la pratique des langues vivantes
- Utilisation du numérique à l'école primaire : évolutions des pratiques
- Enseignement des mathématiques et des sciences
- Scolarisation des élèves handicapés et parcours scolaires
- Education artistique et culturelle et enseignement de l'histoire des arts
- Accueil, accompagnement et formation des nouveaux enseignants
- Autres

Il existe deux types de dispositifs « à candidature individuelle » et « à public désigné ». Seule l'inscription aux stages « à candidature individuelle est possible ». Le plan de formation s'adresse à tous les instituteurs et professeurs des écoles en poste, dès la première année d'exercice.

A noter : les formations sans remplacement , le mercredi matin sont déductibles des animations pédagogiques.

Rappel : un enseignant du premier degré dispose d'un crédit de 36 semaines de formation dans sa carrière. Le nombre de demandes de stages « à candidatures individuelles » est limité à 3 vœux pour l'année 2012-2013. Les candidatures sont classées par ordre décroissant du barème applicable à la

Formation Continue. Les enseignants dont la formation s'effectue hors de leurs résidences administrative et personnelle bénéficient des frais de déplacement.

Calendrier des inscriptions individuelles : du mercredi 19 septembre au vendredi 5 octobre 2012. Les candidatures s'effectuent uniquement par internet.

La démarche : www.ac-amiens.fr/paf

1. Cliquer sur l'onglet inscription
2. Indiquer l'identifiant (nom du compte de votre messagerie académique)
3. Indiquer votre mot de passe (celui de votre compte de messagerie)
4. Sélectionner « gestion des personnels » dans le menu de gauche
5. Cliquer sur « accès individuel » dans la rubrique « gestion de la formation continue » (GAIA)
6. Cliquer sur « inscription individuelle »
7. Vérifier ses données personnelles
8. Indiquer votre niveau d'enseignement
9. Liste des candidatures (cliquer sur rechercher, inscrivez le code du dispositif choisi, cliquer sur l'intitulé du dispositif puis sélectionnez le module souhaité en cochant la case correspondante et cliquez sur « suivant »
10. Si vous souhaitez vous inscrire à plusieurs moules, cliquez sur rechercher
11. Lorsque vous avez choisi tous vos vœux cliquez sur « classer », classez vos vœux
12. Validez votre inscription et cliquez sur « confirmer »

Les résultats seront consultables sur GAIA après la CAPD du 18 octobre 2012.

Les candidats retenus recevront une convocation avant le début du stage.

3. Bilan de la formation des PES 2011-2012 :

L'année passée, les lauréats du concours 2011 ont tous été affectés dans l'Oise. Ils étaient 69 stagiaires. L'affectation des PES s'est faite en fonction du rang au concours et ensuite du lieu de résidence.

Déroulement de la formation :

- La formation groupée de fin août (une semaine)
- 3 périodes de formation massée
- Accompagnement du tuteur : visites et observations chez le tuteur.

Il y avait 4 groupes de 17 PES. Il y avait 4 groupes de stagiaires répartis sur 3 centres de formation. Pour un total de 316 heures de formation dans l'année par PES remplacé par la BFC.

Résultat du jury académique :

- pour les 6 stagiaires en renouvellement : 4 titularisations et 2 licenciements ;
- pour les 3 stagiaires en prolongation de scolarité : 1 licenciement, 1 présenté au jury académique intermédiaire et 1 collègue non évalué ;
- pour les 69 PES : 66 titularisations, 2 renouvellements de stage, 3 prolongations de scolarité et 1 démission ;

Les remontées des stagiaires : formation lourde et insuffisante sur la remédiation et la différenciation qui ne permet pas d'avoir une vision globale de tous les cycles. Le lien entre les PES et les brigades est à améliorer. L'administration a adressé un questionnaire sur la formation aux PES.

Commentaires du SNUipp-FSU de l'Oise après la présentation du bilan :

La formation initiale (PES-T1) et les formations obligatoires ont laissé peu de place à la formation continue pour les autres collègues. Les collègues ont des attentes fortes en matière de formation continue.

Réponse de la DASEN : « On ne peut se satisfaire du nombre d'heure de formation continue des enseignants mais nous travaillons dans un cadre budgétaire contraint . »

La formation des T1 a été réduite à 4 jours au lieu de 3 semaines et celle des T2 n'a pas eu lieu (1 semaine). Que va devenir la formation initiale différée dans le nouveau plan de formation ?

Réponse de la DASEN : « Elle disparaît en tant que telle ».

Affectation des PES : Le SNUipp regrette que les seuls critères du rang au concours et de lieu de résidence soient pris en compte dans les affectations des PES. Il réitère sa demande de prise en compte de la situation familiale.

4. Perspectives de formation pour les PES 2012 :

75 lauréats du concours dont 57 sur la liste principale, 3 concours 3^{ème} voie et 15 recrutements sur la liste complémentaire. De ses 75 lauréats : 1 démission, 1 départ à l'étranger et un recrutement au titre du handicap. Il y aura donc 74 pes pour l'année 2012-2013.

A la différence de l'année passée, il y aura 4 groupes de PES répartis sur 2 pôles de formation.

- Compiègne élémentaire et maternelle
- Beauvais élémentaire et maternelle

Ce nouveau dispositif rallonge les distances entre PES et formateurs.

Synthèse des temps de formation :

- journée de formation groupée : 142 h
- journée d'observation chez le tuteur(trice) : 24h (4x6h)
- visite du tuteur(trice) : 56h (14x4h)
- visite des CPC : 12h
- animations pédagogiques : 18h
- réunions de circonscriptions : 10h
- Formation Ouverte A Distance (FOAD) : 72h

Pour le SNUipp-FSU, la formation à distance ne devrait pas être comptabilisée en temps de formation et ne remplace pas une vraie formation en présentielle et collective. Elle ne peut être qu'un plus.

Le SNUipp-FSU demande que les rapports de l'IEN et du tuteur soient communiqués aux PES avant leur transmission au jury académique.

Réponse de la DASEN : Ils leur seront communiqués dans un souci de transparence mais sans les avis.

Calendrier :

Temps de formation du PES : 1^{er} septembre au 1^{er} février 2013

Temps d'évaluation par le tuteur : du 11 février au 18 mars

Temps de visite d'inspection de l'IEN : du 18 mars au 24 mai